



Agence universitaire de la Francophonie



Association des Facultés ou Établissements de Lettres et Sciences Humaines des Universités d'expression française

Congrès international

CULTURE SAVANTE ET CULTURE POPULAIRE DANS LA FRANCOPHONIE

Université d'Ottawa (Canada), 18-21 octobre 2007

PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE

La francophonie se définit par le partage d'une langue, mais aussi par la dynamique qu'elle a engendrée à travers l'histoire entre la culture savante et la culture populaire. Le processus d'acculturation qui fut au cœur du projet colonial se manifesta par la promotion d'une culture des élites, que l'on chercha à imposer au détriment des spécificités linguistiques et culturelles, non seulement outre-mer, mais aussi à l'intérieur de l'Hexagone. Dans le contexte colonial, cette tension prit la forme d'un divorce entre la culture écrite et la culture orale, souvent vécue dans une langue vernaculaire autre que le français. Lorsqu'elles ne furent pas tout simplement condamnées à l'oubli, les cultures populaires furent définies à travers le prisme du folklore ou le regard de la raison ethnologique. Le développement des cultures francophones est étroitement lié à la réappropriation et à la revalorisation de ces traditions populaires qui nourrissent ces cultures, du mouvement de la négritude à l'« oraliture » des Antilles, en passant par le renouveau du conte qui touche de nombreux pays. Rendu d'autant plus complexe par le développement de la culture médiatique (radio, télévision, Internet) et les nouvelles formes de culture populaire qui en découlent, le phénomène affecte, à travers la remise en question des canons et des partages culturels établis, l'ensemble de la francophonie.

Quels types de métissages entre culture savante, culture médiatique et culture populaire se sont produits autour du français ? Quels sont aujourd'hui, dans les diverses cultures francophones, les traits communs ou les particularismes issus de cette dynamique ? Dans quelle mesure, en se réalisant dans l'horizon de la francophonie, la langue française peut-elle être le véhicule privilégié d'une diversité culturelle qui s'ancre dans les traditions populaires, et où s'exprime une résistance face à l'uniformisation qu'entraîne une certaine mondialisation de la culture médiatique de grande consommation ? Dans quelle mesure cette dynamique créatrice est-elle favorisée par les politiques culturelles qui définissent et cimentent l'espace francophone, de même que par l'apport des nouvelles technologies (chanson, contes sur CD, cinéma indépendant).

Tels sont les enjeux que ce congrès se propose d'examiner.

En dehors de la séance académique d'ouverture qui réunira environ 150 personnes, le congrès est strictement limité à 50 participants. Les propositions émanant de collègues d'une faculté membre de l'AFELSH et ou d'une université membre de l'AUF seront retenues en priorité.

CADRE GÉNÉRAL

Ce congrès coïncidera avec deux événements majeurs à l'Université d'Ottawa, soit la tenue du colloque international *(Se) raconter des H/histoires? Histoires et histoires dans les littératures francophones du Canada* et la célébration du 50^e anniversaire du Département de Lettres françaises. Des plages seront aménagées dans le programme de l'AFELSH afin de permettre aux membres de l'association d'assister aux autres activités. En outre, une séance conjointe sous forme de table ronde pourra être envisagée afin d'accentuer la dimension internationale de l'ensemble de l'événement. Le congrès d'Ottawa sera en même temps l'occasion de l'Assemblée générale et la tenue d'élections au Comité exécutif de l'AFELSH.

Présentation du colloque *(Se) raconter des H/histoires? Histoires et histoires dans les littératures francophones du Canada*

La littérature a partie liée avec l'imaginaire! Ne consiste-t-elle pas à raconter des histoires? À transformer, voire à pervertir, la réalité en fiction? L'Histoire en histoires? De la tradition orale, des contes racontés au coin du feu, au roman historique postmoderne, l'Histoire a servi d'inspiration pour maintes histoires. Dans les corpus en émergence, comme les littératures francophones du Canada, cela est d'autant plus vrai que les romans et les pièces historiques ainsi que la poésie épique y occupent une place privilégiée. Pensons, par exemple, à la littérature québécoise du XIX^e siècle, aux écrits d'Antonine Maillet en Acadie ou aux romans d'Hélène Brodeur en Ontario. Mais ce n'est pas que l'Histoire des nations ou des communautés qui est mise à contribution par la littérature, ce sont aussi les histoires – réelles ou fictives – de collectivités, de familles et d'individus qui sont mises en scène. La littérature s'approprie l'Histoire et aussi les histoires : réécriture du passé ou réécriture des textes du passé. Qui dit raconter dit aussi mise en forme et narration. Qui dit raconter sous-entend nécessairement un public récepteur. Raconter des histoires, n'est-ce pas le fondement de la littérature?

Ce colloque vise à analyser les histoires racontées par les littératures francophones du Canada, à étudier la réécriture de l'Histoire ou des histoires, à cerner les techniques d'écriture mobilisées et à identifier le public cible.

LIEU DU CONGRÈS

Université d'Ottawa, 550 Cumberland, Ottawa (Ontario), Canada
Coordinatrice locale: Dominique Lafon, Directrice du département de Lettres françaises

PROGRAMME PROVISOIRE

Mercredi 17 octobre

Arrivée des participants

Installation à l'hôtel

20h00 Réception informelle ART 509

Jeudi 18 octobre

9h 00 Séance d'ouverture

- Ouverture par M. le Recteur de l'Université d'Ottawa
- Exposé introductif de M. Manfred Peters, Président de l'AFELSH
- Message de salutation du Directeur du Bureau AUF d'Amérique du Nord
- Allocution de M. l'Ambassadeur de France
- Allocution de M. l'Ambassadeur de Belgique
- Allocution de M. l'Ambassadeur de Suisse
- Allocution de Mme Michèle Gendreau-Massaloux, Rectrice de l'AUF

10h30 Pause

11h00 Communications

12h00 Repas du midi

13h30 Communications

15h00 Pause

15h30 Communications

18h30 Réception-buffet (Ambassade de Belgique)

20h00 Soirée de théâtre – À LA NOUVELLE SCÈNE

Vendredi 19 octobre

8h 30 Communications

10h 00 Pause

10h 30 Communications

12h 00 Repas du midi

13h30 Communications

15h 00 Pause

15h30 TABLE RONDE AVEC COLLOQUE HOTTE

18h 30 Réception-buffet (Ambassade de Suisse)

20h 00 Soirée libre

Samedi 20 octobre

8h 30 Communications

10h 00 Pause

10h 30 Communications

12h 00 Repas du midi

13h30 Communications

15h 00 Pause

15h30 Communications / Temps libre – Réunion du Comité exécutif

18h00 Réception conjointe avec le COLLOQUE HOTTE

20h00 Fêtes du 50^e anniversaire du Département de français

Dimanche 21 octobre

9h 00 Assemblée générale de l'AFELSH; élections
11h 00 Séance de clôture
12h 00 Repas du midi
14h 00 Excursion à Montebello
18h 30 Réception-buffet (Ambassade de France)

Lundi 22 octobre

Départ des participants

MODALITÉS D'INTERVENTION

Communications : 20 min. suivi de 10 min. de discussion

Interventions en table ronde : exposé de quelques thèses essentielles en 15 min. maximum. Discussion après l'ensemble des interventions.

Séances d'affichage: documents affichés, présentés brièvement (accompagnés éventuellement d'un texte à distribuer)

MODALITÉS FINANCIÈRES

Les frais de séjour sont partiellement (et dans certains cas exceptionnels entièrement) pris en charge par l'AFELSH. Sauf arrangement écrit, les frais de voyage sont à charge des participants. Les intervenants des pays du Sud et de l'Est peuvent solliciter une participation de l'AFELSH aux frais de déplacement. Cette aide concerne prioritairement les doyens des universités du Sud.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les propositions de contribution (communication, intervention en table ronde ou séance d'affichage) doivent parvenir, avant le **15 avril 2007**, par courrier électronique à : Emilie Debu (emilie.debu@fundp.ac.be) avec copie à Manfred Peters (manfred.peters@fundp.ac.be) et à George Lang (afelsh@uottawa.ca).

Les candidats seront informés de l'acceptation de leur proposition au plus tard le 15 mai 2007.

Les propositions de contribution seront présentées sous la forme d'un texte (Document Word (.doc), fichier joint, Times New Roman, 12 points, interligne 11/2, maximum: 1000 signes) avec des informations sur la modalité d'intervention choisie, le thème, la problématique, trois à cinq mots-clés, les nom et prénom de l'auteur, l'institution de rattachement, la fonction, l'adresse postale, l'adresse électronique, le téléphone professionnel ou personnel.